

BARÈMES AGENCE

BARÈME GESTION	
GESTION SEULE (sur les loyers mensuels HC)	
7,2 % TTC	
OPTION 1 – GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS (GLI)	
2,25 % soit 9,45 % TTC	
OPTION 2 – GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS (GLI) DÉTÉRIORATION IMMOBILIÈRE (DI)	
2,50 % soit 9,70 % TTC	

BARÈME LOCATION CLASSIQUE À COMPTER DU 1 ^{ER} MAI 2023*	
POUR TOUS LES TYPES DE LOGEMENT*2	
PACK 1 (visite, constitution du dossier et rédaction du bail) : 8€ TTC/m ² par partie (prop/loc)	PACK 2 (réalisation de l'état des lieux) : 3€ TTC/m ² par partie (prop/loc)
<i>Exemple : studio de 25m² : PACK 1 = 25x8 = 200€ TTC</i>	<i>Exemple : studio de 25m² : PACK 2 = 25x3 = 75€ TTC</i>
* Les honoraires agence globaux ne peuvent pas dépasser le montant du loyer mensuel hors charges	
* ² Pour les locaux commerciaux, les honoraires sont à la charge totale (partie propriétaire + partie locataire) du preneur	
POUR LES GARAGES / PARKINGS (forfait)	
PACK 1 (visite, constitution du dossier et rédaction du bail) par partie (prop/loc)	PACK 2 (réalisation de l'état des lieux) par partie (prop/loc)
40,00 € TTC	35,00 € TTC
PRESTATIONS FORFAITAIRES	
Si le bailleur réalise la visite et l'agence rédige le bail et réalise l'état des lieux	50% de remise sur le PACK 1 (prop/loc)

BARÈME D'HONORAIRES VENTE À COMPTER DU 1 ^{ER} AOUT 2022*	
PRIX DE VENTE*2	HONORAIRES AGENCE
DE 0 € À 33 000 €	3 900 € TTC
DE 33 001 € À 45 000 €	4 900 € TTC
DE 45 001 € À 64 000 €	5 900 € TTC
DE 64 001 € À 86 000 €	6 900 € TTC
DE 86 001 € À 107 000 €	7 900 € TTC
DE 107 001 € À 148 000 €	8 900 € TTC
DE 148 001 € À 169 000 €	9 900 € TTC
DE 169 001 € À 180 000 €	10 900 € TTC
DE 180 001 € À 211 000 €	11 900 € TTC
DE 211 001 € À 263 000 €	13 900 € TTC
DE 263 001 € À 315 000 €	15 900 € TTC
DE 315 001 € À 550 000 €	5 % TTC
DE 550 001 € À 650 000 €	4,5 % TTC
À PARTIR DE 650 001 €	4 % TTC
AVIS DE VALEUR VENTE (dans le cadre d'une succession, d'une séparation, d'une déclaration d'impôt...) 150 € (*)	
(*) GRATUITÉ DE L'AVIS DE VALEUR en cas de mise en vente au sein du cabinet	

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

Les honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation, de constitution du dossier de vente, préparation et lecture du compromis de vente et suivi du dossier jusqu'à l'acte définitif

* Pour tout nouveau mandat à compter de cette date. Les mandats signés avant cette date restent sur l'ancien barème sauf en cas d'avenant au mandat

*² Attention, lorsque les honoraires sont charge vendeur, les tranches de prix sont honoraires inclus